



Paris, le 22 août 2022

**Rémy Cointreau lance son premier plan d'actionnariat salarié
« My Rémy Cointreau 2022 » à l'international**

Fort du succès de son premier plan d'actionnariat salarié, lancé en France en 2021, Rémy Cointreau lance sa première augmentation de capital réservée à ses salariés à l'international.

En accord avec la décision du Conseil d'Administration de Rémy Cointreau du 31 mars 2022, l'enveloppe dédiée à l'opération ne pourra pas dépasser 40 000 actions, soit 0,07% du capital à ce jour.

Conformément au calendrier déterminé pour l'opération, et sous réserve de la décision du directeur général, les collaborateurs éligibles pourront souscrire entre le 12 et le 30 septembre 2022. L'augmentation de capital sera constatée le 27 octobre 2022.

L'offre faite aux collaborateurs leur permettra de souscrire à un prix de référence décoté de 20%, qui sera fixé le 9 septembre 2022 par le directeur général, et leur permettra de bénéficier d'un abondement équivalent à leur apport personnel dans la limite de 400€ brut.

Le règlement-livraison des actions est prévu au plus tard le 27 octobre 2022.

Eric Vallat, directeur général du Groupe commente : « Après le lancement réussi d'un premier plan d'actionnariat salarié en France en 2021 qui a permis à la majorité de nos collaborateurs de témoigner de leur attachement mais aussi de leur confiance dans les perspectives de croissance de Rémy Cointreau, nous avons décidé de franchir une nouvelle étape en le déployant à l'international. Le Groupe entend poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique à l'horizon 2030 et ambitionne de devenir le leader mondial des spiritueux d'exception. Ce nouveau plan nous permettra de pouvoir associer l'ensemble de nos collaborateurs à l'atteinte des objectifs à long terme.

Avertissement

Ce communiqué constitue le document d'information requis pour bénéficier des dispenses de publication de prospectus prévues par l'article 1 4^oi) et 5^oh) du règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017. Ce document d'information a un simple caractère informatif et ne saurait être considéré comme une forme de démarchage ou de sollicitation en vue de la participation des salariés et anciens salariés au plan « My Remy Cointreau ». Aucun conseil ou ni aucune recommandation d'investissement ne sont donnés par Remy Cointreau ni par un employeur concernant ce plan. La décision d'investissement est une décision personnelle, qui doit être prise par le collaborateur éligible en tenant compte de la diversification de son portefeuille.

Plus d'informations sont disponibles sur la brochure détaillée de l'opération « My Remy Cointreau 2022 » consultable sur www.myremycointreau2022.com.

A propos de Rémy Cointreau

Il existe, à travers le monde, des clients à la recherche d'expériences exceptionnelles, des clients pour qui la diversité des terroirs rime avec la variété des saveurs. Leur exigence est à la mesure de nos savoir-faire, ces savoir-faire dont nous assurons la transmission, de génération en génération. Le temps que ces clients consacrent à la dégustation de nos produits est un hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour les élaborer. C'est pour ces femmes et ces hommes que Rémy Cointreau, Groupe familial français, protège ses terroirs, cultive l'exception de spiritueux multi-centenaires et s'engage à en préserver leur éternelle modernité. Le portefeuille du Groupe compte 14 marques singulières, parmi lesquelles les cognacs Rémy Martin & Louis XIII et la liqueur Cointreau. Rémy Cointreau n'a qu'une ambition : devenir le leader mondial des spiritueux d'exception, et s'appuie pour cela sur l'engagement et la créativité de ses plus de 1 900 collaborateurs et sur ses filiales de distribution implantées dans les marchés stratégiques du groupe. Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris.

Contacts

Relations investisseurs : Célia d'Everlange / +33 6 03 65 46 78

Relations média : Carina Alfonso Martin / press@remy-cointreau.com